



Populations sur la planète

Deux atlas de la population mondiale, préparés indépendamment, viennent de paraître. Un des auteurs est démographe, directeur de recherche à l'INED [C], l'autre est géographe, professeur à l'Université de Paris I [N]. Outre leur grand intérêt documentaire et pédagogique, ces deux ouvrages ont le mérite de synthétiser le « paradigme » démographique actuel, c'est-à-dire l'ensemble des concepts sur lesquels s'entendent les spécialistes de la discipline, même s'ils professent des opinions divergentes.

La bibliographie et le glossaire des deux ouvrages se recoupent pour l'essentiel, l'un [N], axé sur la situation contemporaine étant simplement plus détaillé que l'autre [C], à l'approche historique. Mais en démographie, comme pour toute science humaine, il est impossible de s'abstraire de toute conception politique, au sens noble du terme. Ainsi pourra-t-on juger la conclusion de l'historien et du géographe relever de deux sensibilités différentes. Voici la première :

« Les nations européennes pourront-elles compenser leur perte de puissance démographique (et par là économique) en se regroupant pour franchir les seuils de population nécessaires pour faire entendre leur voix ? L'Europe pourra-t-elle, à travers un projet politique cohérent, conserver une autorité et un rang digne de ce que, à travers tant de vicissitudes, elle a apporté à l'humanité ? L'évolution démographique pose assurément plus de questions qu'elle n'en résout » ([C], p. 5).

Et voici la seconde : *« Il est illusoire de croire que la croissance de la production suffira seule*

à résoudre le problème majeur, celui de la croissance de la population. La baisse de la fécondité, qui est l'élément clé de l'évolution démographique, dépend beaucoup plus des facteurs socio-culturels et des politiques de population mises en œuvre que des facteurs proprement économiques. Le développement de la scolarisation et l'amélioration de la condition féminine peuvent avoir un rôle absolument décisif dans ce domaine. Ils ne constitueront pas seulement un important progrès social, pour une grande partie de l'humanité, ils contribueront aussi à réduire de façon décisive les inégalités entre les nations du monde » ([N], p. 153).

Ces deux textes sont compatibles et n'évoquent ni l'un ni l'autre l'alarme « écologique ». Il est bien possible que chacun des deux auteurs souscrive à l'avis de l'autre, leur seul désaccord, que manifeste le choix de leur conclusion respective, portant sur l'importance qu'il faut attacher, d'une part au poids démographique de l'Europe, d'autre part à la baisse de la fécondité dans les pays pauvres. Et s'ils ne diffèrent que par leur tonalité, c'est que les auteurs sont d'accord pour utiliser le même instrument d'analyse et les mêmes sources statistiques. Les sources sont issues des collationnements et des projections démographiques de l'Organisation des Nations Unies. L'O.N.U. est précisément, depuis l'origine, le lieu d'une féconde confrontation de l'influence de deux écoles démographiques, qu'on peut qualifier, pour simplifier, l'une d'américaine, qui avait tendance à s'inquiéter surtout de la rapide croissance démographique

des pays pauvres, l'autre de française¹, mettant aussi l'accent sur la dénatalité et le vieillissement des pays développés.

Quant aux instruments d'analyse communs, c'est une récapitulation de la croissance de la population mondiale de Jean-Noël Biraben [1], et le schéma de la « transition démographique », proposé avant la Seconde guerre, par le Français Adolphe Landry et l'Américain Frank Notestein, auquel les auteurs des deux atlas avaient l'un et l'autre déjà consacré un ouvrage [2] [3]. On les voit d'ailleurs classer de diverses façons les pays selon le stade de la transition auquel ils sont parvenus, l'un présentant par exemple une typologie en cinq catégories (« *croissance explosive, transition tardive, avancée, régime moderne, stagnation ou dépopulation* ») ([C], p. 25) tandis que l'autre retient trois stades de la transition et huit types de pays, distinguant ainsi, dans le premier stade, quatre types : *pays pauvres d'Afrique et d'Asie à la mortalité encore élevée (ex : pays du Sahel), pays à la mortalité un peu moins forte (ex : Pakistan, Bengla Desh), mortalité plus basse et fécondité forte (monde arabo-islamique), transition avancée et immigration importante (golfe Persique).* » ([N], p. 40-41).

1. Alfred SAUVY, directeur de l'INED de 1945 à 1962, participe en 1946 à la fondation de l'organe politique compétent des Nations Unies, la Commission de la population, et y représentat la France, trente ans durant, lors de ses sessions annuelles, qu'il présida 1950 à 1953. Jean BOURGEOIS-PICHAT, détaché au service de recherche et d'études démographiques de l'ONU, la Division de la Population, y rédigea plusieurs ouvrages méthodologiques fondamentaux, avant de diriger l'INED de 1962 à 1970. La Division de la Population fut dirigée successivement par les Français Léon TABAH de 1972 à 1982 et Jean-Claude CHASTELAND de 1982 à 1990.

POPULATION

SOMMAIRE

Numéro 4/1991

- L. TOULEMON, H. LERIDON - Vingt années de contraception en France : 1968-1988
- Ph. BOCQUIER - Les relations entre mortalité des enfants et espacement des naissances dans la banlieue de Dakar
- D. TABUTIN - La surmortalité féminine en Ariège du Nord de 1965 à nos jours : aspects descriptifs
- B. BAWIN-LEGROS, A. GAUTHIER et J. F. GUILLAUME - Intérêt de l'enfant et paiement des pensions alimentaires après divorce en Belgique
- F. MUNOZ-PEREZ - Les naissances hors mariage et les conceptions prénuptiales en Espagne depuis 1975 : Une période de profonds changements
- W. MAFFENINI, J.L. RALLU - Les accidents de la circulation en Italie et en France

Chronique de conjoncture par
A. MONNIER et C. de GUIBERT-LANTOINE

Il serait d'ailleurs intéressant de déduire, de ces typologies, différentes formes de « concurrence » démographique, suivant les populations en présence aux différents stades de la transition : être relativement « moderne » donne, sur le plan de la croissance démographique, un avantage numérique quand cela oppose une population « riche », ou « éduquée », à mortalité relativement faible, à une population « pauvre », ou « arriérée », à mortalité forte, mais cela devient un désavantage numérique quand la population « moderne » a une fécondité plus basse que l'autre. Il est vrai que cette analyse serait particulièrement difficile, parce qu'elle devrait s'abstraire le plus souvent du découpage national et recourir à une typologie régionale, ethnique ou religieuse.

L'accord sur le phénomène de fond, la transition, s'accompagne, ici encore, de divergences d'interprétation. L'historien parle en termes d'affrontements, de luttes d'influence géopolitique et de migrations extérieures, là où le géographe voit surtout des phénomènes sociaux internes : développement de l'instruction, condition de la femme. Ce qui n'empêche évidemment pas le premier d'intituler une double page de cartes et analyses « Analphabétisme et condition de la femme » (*L'attachement à la famille, et surtout son souci de valorisation par l'éducation, a pris en Asie orientale une importance plus grande que dans l'Europe protestante du siècle dernier* » [C] p. 54-55), tandis que le second consacre un chapitre détaillé aux migrations internationales contemporaines : « *Ce qui frappe, c'est l'ampleur des flux vers les grandes démocraties d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et d'Océanie (...) Le seul [autre] grand foyer d'immigration concerne les Etats producteurs de pétrole du Moyen-Orient (...) Israël constitue un cas particulier* ». ([N] p. 54-55).

A côté de tous ces sujets communs, chacun des deux ouvrages présentent plusieurs originalités.

RÉFÉRENCES

[C] Jean-Claude CHESNAIS « *La population du monde. De l'Antiquité à 2050* » Cartographie Noël MEUNIER. « Le monde à la carte », Bordas, 1991, 96 p.

[N] Daniel NOIN, avec la collaboration de Claire SOTTIAUX, et la participation de Michèle BEGUIN, Denise PUMAIN, Gildas SIMON : « *Atlas de la population mondiale* », « Dynamiques du territoire ». Reclus - La documentation française, 1991, 160 p..

[1] Jean-Noël BIRABEN : « Essai sur l'évolution du nombre des hommes », *Population*, INED, 1979, p 13-25.

[2] Jean-Claude CHESNAIS : « *La transition démographique, étapes, formes, implications économiques* » Travaux et documents, INED, cahier n° 113, diffusion PUF, 1986, 580 p.

[3] Daniel NOIN : « *La transition démographique dans le monde* », PUF, « Le géographe », 1983, 216 p.

On trouvera ainsi plus de cartes planétaires dans l'ouvrage « géographique » : si l'âge médian (la moitié de la population est plus jeune, l'autre plus âgée : 14,5 ans au Kenya, 35,9 ans au Danemark) est présent dans les deux atlas, la *différence d'âge entre époux* apparaît dans un seul : 8,4 ans en Afrique occidentale, moins de 2 ans en Europe septentrionale ([N], p. 68-69). Inversement on ne trouvera certaines cartes *régionales* (au sens de « concernant une seule partie du monde ») que dans l'ouvrage « historique ». La planche intitulée « *Les tragédies du XX^e siècle européen* » évoque les pertes militaires des deux guerres, les purges staliniennes, l'extermination nazie ([C], p. 70-71), celle intitulée « *L'individualisme communautaire* » évoque la transformation des mœurs dans la C.E.E. : naissances hors mariage, divorces, vieillissement, pression démographique au Sud de la Méditerranée ([C], p. 76-77). Défilent dans les dernières pages la

mosaïque soviétique, les densités chinoises, l'exubérance indienne, les « dragons » d'Asie, la composition ethnique de l'Amérique latine, et dans un contraste final « *Les Etats-Unis, première nation universelle* », et « *L'Afrique en marge* ».

Ces deux atlas confirment la conviction qui anime ce bulletin, de mois en mois : le langage de la démographie est particulièrement apte à faire comprendre les évolutions passées, la situation actuelle, et les problèmes futurs d'un monde de 5,3 milliards d'habitants, qui s'accroît de 10 000 habitants par heure ([N], p. 7), et où 10 % des habitants ont l'anglais pour langue maternelle, 6 % le russe, 6 % l'espagnol, et quelque 8 % d'autres langues européennes ([C], p. 4). Il y a tant d'autres cartes à faire et à enseigner aux enfants, aux électeurs et aux hommes politiques...

Michel Louis LEVY

TRAGÉDIE

Le dernier recensement de la Yougoslavie

Un recensement général de la population a eu lieu en Yougoslavie en avril 1991. Seule la population albanaise l'a refusé, dans le Kosovo, huit communes de Macédoine et deux communes de Serbie. Les premiers résultats font état de 23 475 887 habitants en 1991, la population albanaise étant estimée à partir des résultats de 1981 (tableau 1). La faible augmentation de la population de la Serbie (provinces de Voïvodine et du Kosovo exclues) résulte d'une augmentation des populations albanaise et

Tableau 1. **Population des Républiques et provinces autonomes de Yougoslavie**

	en milliers	variation 1981-1991
Bosnie-Herzégovine	4 366	5,8
Montenegro	616	5,5
Croatie	4 764	3,5
Macédoine	2 034	6,5
Slovénie	1 975	4,4
Serbie*	5 754	1,0
Kosovo	1 955	23,4
Voïvodine	2 013	-1,1
YUGOSLAVIE	23 476	4,7

* sans les provinces autonomes.

Source : Office fédéral de statistique, Belgrade, 1991.

musulmane et d'une baisse de la population dans le Nord, comme en Voïvodine.

Nationalité

L'attention s'est particulièrement portée sur trois questions : l'appartenance nationale, la langue maternelle et la religion. Le fait que le questionnaire contenait non seulement le nom et l'adresse de chaque habitant, mais aussi son numéro de carte d'identité n'a pas soulevé de débat de principe, mais la manière de répondre a été suggérée par les partis nationaux et les églises : ainsi le parti des Musulmans bosniaques a conseillé de répondre : « nationalité musulmane, religion islamique, langue bosniaque¹ ». Le président du parti serbe a appelé les Serbes à ne pas se déclarer « yougoslaves », tout comme le parti croate, ceci pour la raison évidente que les résultats du recensement allaient être utilisés comme indicateurs du rapport de forces entre nationalités.

L'article 170 de la Constitution yougoslave garantit à tout citoyen la liberté de manifester — ou de ne pas manifester — son appartenance à une nation ou un groupe ethnique. Il a été rappelé au moment du recensement que chaque citoyen pouvait s'exprimer librement, *selon sa conviction personnelle*. Pour les enfants de moins de quinze ans, la réponse est celle de leurs parents ou tuteurs. Pour les enfants de mariages mixtes, la liberté était entière de déclarer la nationalité d'un des

deux parents, ou celle de la république du domicile (cas d'un couple serbe/croate vivant en Slovénie), ou encore la nationalité « yougoslave ».

La statistique yougoslave utilise la notion « *narodnost* », qui relève du groupe ethnique, de la minorité nationale et du peuple. Elle distingue les personnes qui déclarent leur nationalité et les autres, ces dernières étant elle-mêmes réparties en personnes :

- n'ayant déclaré aucune nationalité ;
- s'étant déclarées « yougoslaves » ;
- ayant opté pour une appartenance « régionale » (Sumadine, Dalmate, Herzégovine...).

Le nombre de nationalités reconues par la statistique a varié d'un recensement à l'autre. En 1981, il y en avait 24, auxquelles 3 ont été ajoutées en 1991 : « *Bunjevci* » et « *Sokci* » en Voïvodine², et « *Egyptiens* »³ en Macédoine. Ces changements de nomenclature influent sur les évolutions : il faut

1. La langue bosniaque n'est pas une langue officielle. Selon les résultats officiels du bureau fédéral de statistique, il y a en Bosnie environ un million de personnes qui parlent bosniaque.

2. Ces groupes ont émigré de Bosnie-Herzégovine en Voïvodine au XVII^e siècle. Ils parlent le serbe ou le dialecte d'Herzégovine, et utilisent les caractères latins.

3. Ces « Egyptiens », un peu plus de 5 000, assurent n'avoir aucune parenté avec les Tziganes et être descendants d'Égyptiens de l'Antiquité amenés par les Grecs dans les Balkans pour leurs qualités de forgerons.

ainsi comparer aux Croates de Voïvodine (109 203 en 1981) le total en 1991 des Croates (74 232), des Bunjevci (21 552) et des Sokci (1 866). Mais la façon de répondre d'une même famille a aussi évolué. En Istrie, s'est créé un parti fédéraliste, proposant d'accroître l'importance des régions. Du coup, de 11 % à 35 % des habitants, selon les communes, de langue croate, ont déclaré une appartenance régionale, contre un maximum de 2,4 % en 1981. Le nombre de « Serbes » du Montenegro est passé de 37 000 en 1981 à 57 000 en 1991, ce qui n'est explicable ni par le mouvement naturel, ni par l'immigration : des habitants s'étant déclarés « Monténégrins » ou « Yougoslaves » en 1981 se sont déclarés Serbes en 1991. De même, le nombre des Musulmans de Bosnie, passé de 1,6 millions et 39,5 % à 1,9 millions et 43,7 %, bénéficie de la diminution du nombre de personnes ayant choisi l'option « yougoslave ».

Langue

La question sur la langue maternelle, posée dans tous les recensements, était cette fois très politisée. Le serbo-croate constitue une seule langue, ayant même vocabulaire, même grammaire, même structure syntaxique. Mais le choix de caractères latins en Croatie et cyrilliques en Serbie n'est qu'un des aspects de l'émiettement en variantes régionales : serbe, croate, serbo-croate et croato-serbe, bosniaque... Le Croate qui parle croate comprend parfaitement le Serbe qui parle serbe, mais deux Croates parlant deux dialectes distincts (caïcavien, tchacavien ou shtocavien, ce dernier étant celui de la littérature croate) se comprennent difficilement. La seule justification des « langues » croate et bosniaque est le souci de différenciation.

Religion

Les Croates et les Slovènes sont majoritairement catholiques

romains ou protestants, les Serbes, les Monténégrins et les Macédo-niens chrétiens orthodoxes, les Musulmans de Bosnie et du Sandzak sont sunnites. La question sur la religion n'avait pas été posée depuis 1953. A l'époque, en plein régime communiste, 12,3 % des habitants de Croatie s'étaient déclarés athées, en 1991 seulement 3,9 %. Mais la question a elle-même changé. En 1953, on demandait « attitude envers la religion », et en 1991, « confession ». L'Eglise catholique de Zagreb recommandait donc la réponse « catholique » pour témoigner d'une simple appartenance culturelle, indépendamment de toute foi ou croyance.

La forte diminution des « athées » ou « sans religion » correspond à celle des « yougoslaves ». En période de fortes tensions interethniques, les Yougoslaves ont eu tendance à affirmer leur nationalité et confession d'origine. En Croatie, les instructions aux agents recenseurs précisaient d'ailleurs que la réponse « yougoslave » équivalait à un refus de déclaration de la nationalité. Les conflits les plus violents ont éclaté dans des régions où la déclaration « yougoslave » était nombreuse en 1981, et en forte baisse en 1991 : Vukovar (de 21 à 7 %), Pakrac (21-5), Osijek (18-5), Beli Manastir (16-8), Petrinja (15-5). Plus généralement, les « yougoslaves » sont relativement nombreux dans les régions hétérogènes : zone frontalière entre la Croatie et la Bosnie, Bosnie-Herzégovine, et Voïvodine. Un dépouillement de 1981 avait montré que les enfants déclarés yougoslaves étaient nombreux dans les couples mixtes. Ainsi en Croatie, dans les couples « homogènes », seulement 0,4 % des enfants de 571 000 familles croates, et 2,6 % des enfants de 78 000 familles serbes étaient déclarés yougoslaves. Mais dans les couples mixtes, c'était le cas de 19,9 % des enfants de 14 000 familles de père croate et de mère serbe, et de 35,4 % des enfants de 20 000 familles dans la situation inverse (tableau 2). Quelle sera la nationalité des enfants qui survivront à l'actuelle tragédie ?

Tableau 2. Déclaration des enfants dans le mariage endogame et exogame (recensement 1981)

Nationalité		Nombre de familles avec enfants	Enfants déclarés yougoslaves (%)
père	mère		
CROATIE			
Croate	Croate	571 093	0,4
"	Serbe	13 960	19,9
Serbe	Serbe	78 431	2,6
"	Croate	19 738	35,4
VOÏVODINE			
Hongrois	Hongrois	54 158	0,7
"	Serbe	4 924	32,5
"	Croate	2 271	19,6
Serbe	Serbe	180 495	1,4
"	Croate	5 715	16,3
"	Hongrois	6 331	19,7
Croate	Croate	11 290	2,8
"	Serbe	3 901	26,5
"	Hongrois	2 340	16,3
BOSNIE-HERZÉGOVINE			
Musulman	Musulman	290 421	1,6
"	Serbe	2 651	45,0
"	Croate	1 845	44,5
Serbe	Serbe	235 991	2,1
"	Musulman	1 734	44,6
"	Croate	7 718	38,5
Croate	Croate	120 210	1,2
"	Serbe	5 473	38,0
"	Musulman	957	12,3

Source : Popis stanovništva, domaćinstva i stanova 1981, Savezni zavod za statistiku, Beograd 1989.

Snezana MRDJEN
stagiaire à l'INED